

**RD 947 - RACCORDEMENT AU PONT DU GOURET
AIGUILLES, HAUTES ALPES, FRANCE**

Remblais renforcés et talus raidis

Contexte

A la sortie du village d'Aiguilles, l'ancienne RD 947 est implantée sur un versant particulièrement instable, en fond de vallée en rive droite du torrent du Guil. Un glissement de masse de grande ampleur s'était réactivé et mettait directement en péril la RD 947 et les ouvrages de soutènement aval. Au début du printemps 2017, une accentuation du phénomène s'était déclarée avec de nombreuses chutes de blocs. Le glissement provoquait des pressions importantes sur la route départementale, avec pour conséquence des dégradations et plissements de chaussée surtout à l'amont.

Après une nouvelle étude géotechnique, un nouveau tracé pour les travaux de raccordement entre la nouvelle déviation du Pas de l'Ours et la route départementale 947 existante côté Abriès-Ristolas, via le nouveau Pont du Gouret enjambant le Guil. L'aménagement est réalisé sur une longueur d'environ 500 mètres (+100m pour le raccordement de la voie du Camping). Des ouvrages de soutènement à parement minéral devaient être réalisés.

Solution

Maccaferri a été sollicité par l'entreprise Guiramand pour dimensionner, fournir et installer ces deux ouvrages en remblais renforcés.

Les ouvrages réalisés sont des remblais renforcés à parement minéral dont les modules sont inclinés à 10° par rapport à la verticale et qui présentent des redans de construction de 2cm entre chaque module. Le soutènement 2120 a une hauteur variant entre 2m et 6.3m, le soutènement 2450 a une hauteur variant entre 3.95m et 5.53m suivant les profils. En tête, les cages ont été façonnées de manière à suivre le profil en long de la voirie.

Le Terramesh Mineral dispose d'un parement minéral de 30cm d'épaisseur en tête et de 50cm d'épaisseur moyenne, qui se prolonge par une nappe de grillage métallique en arrière de 2.5m de longueur.

Ces structures ont été associées à des géogrilles de renfort de type « Paragrid 50 », certifiées CE et BBA, de longueur variable en fonction de la hauteur et au maximum de 7m pour le mur 2450 et 10m pour le mur 2120. Elles sont espacées tous les 0.79m de hauteur. Ces grandes longueurs de Paragrid, par rapport à la hauteur des murs, s'expliquent par les vérifications de stabilité générale qui englobent le versant.

Client: DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES

Bureau d'étude / Consultant: DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES

Entreprise principale: GUIRAMAND

Projet (Qtés)

- Mineral Terramesh 1500 m²
- ParaGrid 15 500 m²

Date des travaux: 06/2021 - 10/2021



géogrilles ParaGrid



Pendant les travaux



Pendant les travaux



Pendant les travaux



Après les travaux



Après les travaux